

Deuxième redoublement et avenir (impact de la Loi master)

Par **Maty38**, le **13/06/2017** à **20:13**

Bonjour a tous ,

Je suis en L3 et au vue des rattrapages pour le moment je me dirige vers un redoublement de cette année. J'ai déjà redoublé la L1 car je m'étais retrouvé la par hasard a l'époque. Puis après de nombreux effort j'ai réussi a passer en deuxième année a partir de la j'ai réussi augmenter considerablement mes resultats tout aller pour le mieux mais malheureusement je suis tomber malade (burn out) a la fin du premier semestre après de nombreux efforts j'ai quand meme réussi a passer ma deuxième année. Mais voila depuis cet evenement je ne suis plus vraiment moi meme et je n'ai pas réussi a assumer la troisième année. Je tiens néanmoins a preciser que j'ai réussi a valider quelques modules mais sans plus..

Ainsi je me demandais pensez vous que ce deuxième redoublement sera totalment prejudciable pour la poursuite de mes études d'autant avec la Loi master qui va fermer de nombreux accès ? et plus largement pensez vous qu'un avenir est encore possible dans le droit pour malgrès mon age avancé (22 ans) et de mes mauvais resulats ?
C'

Je vous en remercie , En vous souhaitant bon courage

Bien a vous

Par **caroline26**, le **16/06/2017** à **00:57**

Bonjour , pour ce qui est de "ton âge avancé" , avoir une licence à 23 n'est absolument pas handicapant dans le monde professionnel , ce qui compte c'est ce que tu veut faire , le métier que tu veut exercer , perso , je te conseil de redoubler , ça peut être dur moralement , mais le fait d'avoir valider des modules te rendra l'année beaucoup plus facile , et en plus tu aura de meilleur résultat pour postuler en M1 , que du bénéfice selon moi.Un deuxième redoublement n'est pas préjudiciable .

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/06/2017** à **07:50**

Bonjour

Je rejoins totalement caroline26.

Par **guizmo2145**, le **16/06/2017 à 13:01**

Bonjour,

Je rejoins également caroline et un redoublement avec peu de matières à reprendre peut te permettre en parallèle de faire quelques stages qui seront appréciés par la suite en M1 et M2 par les responsables de formation ; le redoublement n'est pas un échec, ce n'est qu'un échelon de plus vers la réussite ;)

Par **Maty38**, le **17/06/2017 à 01:20**

Bonjour ,

Je vous remercie pour vos réponses et vos conseils , Ils me sont d'une grande utilité et me motivent vraiment pour la suite ! je me suis d'or et déjà remis à "bucher" pour le peu de partiels qui me reste bien que moralement " abatu" ces derniers jours
Je vous souhaite bonne continuation

Par **guizmo2145**, le **17/06/2017 à 01:37**

Bonsoir,

Bonne chance à toi alors et tiens nous au courant de l'issue de tes rattrapages, te souhaitant le meilleur !

Par **Camille**, le **17/06/2017 à 05:31**

Bonjour,

Un petit bémol, toutefois, à tout ce qui vient d'être dit, puisque vous envisagez un Master. Surveillez (très) sérieusement votre orthographe.
Rien qu'à vous lire, ça pique terriblement les yeux. En L3, ça commence à devenir rédhibitoire.
[smile17]

Par **Maty38**, le **17/06/2017 à 13:33**

Merci , Je n'y manquerais pas

Par **débutant**, le **17/06/2017** à **17:36**

Bonjour,

Je suis également aux rattrapages pour ma L3, et comme le dit si bien guizmo le redoublement n'est pas un échec, ni une perte de temps.

Le redoublement permet de se recentrer, changer de méthode de travail, anticiper et consolider des bases qui n'ont pas été totalement acquises dans le passé.

C'est une piqure de rappel bénéfique sur le long terme. Celui qui n'a jamais connu d'obstacles ne vaut pas forcément mieux que celui qui a redoublé.

Je n'ai jamais redoublé encore, mais le fait de cotoyer de près la sellette m'a permis ces derniers jours de prendre du recul

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/06/2017** à **09:14**

Bonjour

@débutant : Merci pour votre témoignage. Je croise les doigts pour vos rattrapages. Tenez nous au courant.